

Découvrir l'œuvre d'Ozu, revoir un vieux Resnais : en salles ou en VOD, les reprises ont du succès. Un engouement rendu possible grâce au financement du Centre national du cinéma. Jusqu'à quand ?

LE RESSORT DES CLASSIQUES

Cycles, reprises, rétrospectives... : les films de patrimoine ont réalisé près de quatre millions d'entrées en 2017. (Ici, Orson Welles sur le tournage du Procès, 1962.)

« T'as vu le *Miroitouva ce matin* ? » En juillet dernier, dans les files d'attente du festival La Rochelle Cinéma, on ne parlait que d'elle, en mélangeant allègrement les voyelles. La rétrospective Kira Mouratova (1934-2018), présentée par certains comme « la Chantal Akerman ukrainienne », faisait salle comble à chaque séance, en dépit de sa radicalité. Quelques jours plus tôt, on constatait la même ferveur cinéphilique dans les rues de Bologne pour le cycle Musidora (1889-1957), l'actrice des *Vampires* de Feuillade, pendant Il Cinema Ritrovato, l'incontournable festival italien consacré aux films restaurés depuis plus de trente ans. Le succès grandissant de cette joyeuse fête du cinéma de répertoire a soufflé à Thierry Frémaux, délégué général du festival de Cannes, l'idée d'une manifestation équivalente : le Festival Lumière, dont la onzième édition se déroule du 13 au 21 octobre à Lyon, la ville qui a vu naître le cinématographe.

Depuis une quinzaine d'années, les « vieux films », comme on n'ose plus les qualifier aujourd'hui, refont surface un peu partout, dépoussiérés à grands frais : en DVD et Blu-ray, où ils maintiennent en vie un secteur de l'édition vidéo en crise ; dans les plus grands festivals internationaux, qui se sont tous dotés d'une section « classics » ; en vidéo à la demande (VOD) ; et bien sûr dans les salles, où deux à cinq « reprises » viennent concurrencer chaque semaine la quinzaine de films nouveaux. Selon la définition du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), « un film de patrimoine est une œuvre dont la première date de sortie en salles est antérieure à dix ans ». En 2017, ces films de patrimoine ont enregistré près de quatre millions d'entrées, sur un total de deux cent neuf millions. Une croissance lente mais constante : + 30 % en vingt ans. Pour Lorenzo Chammah, qui programme deux salles historiques du Quartier latin, « le patrimoine est devenu une valeur refuge pour un certain public, déçu par la qualité de la plupart des films récents ».

Par Jérémie Couston

Longtemps cantonnée aux musées, aux cinémathèques et aux salles d'art et d'essai, la diffusion du cinéma classique, une spécificité très française, a entamé sa révolution avec l'arrivée du numérique, au début du XXI^e siècle, qui a réduit le coût des copies d'exploitation : une pellicule argentique valait plusieurs milliers d'euros, un fichier numérique (DCP) en vaut une centaine seulement. Sophie Mirouze, 39 ans dont seize au service du festival La Rochelle Cinéma, dont elle vient de prendre la direction avec Arnaud Dumatin, confirme le point de bascule : « Le numérique a été une aubaine pour toute la filière. Avec l'argent du CNC, Pathé et Gaumont ont pu numériser leur catalogue. En quelques années, l'accès aux films français et européens s'est simplifié. »

Tous nos interlocuteurs sont formels : en matière de préservation du cinéma, aucun pays au monde n'égale le modèle français appliqué par le CNC, dont les missions sont écrites dans le marbre de la loi : « collecter, conserver, restaurer et valoriser le patrimoine cinématographique ». Depuis 2012, un plan de restauration et de numérisation du

cinéma classique a ainsi permis de redonner vie à près de mille deux cents films. Plus de 66 millions d'euros y ont été consacrés. Une manne d'argent public redistribuée à toute la profession (distributeurs, laboratoires, éditeurs...) pour mener à bien cet indispensable travail patrimonial. Et offrir au public la chance d'être à nouveau ébloui, mais en copie neuve, par Lubitsch ou Mizoguchi.

Le tableau, quasi idyllique, s'est assombri en septembre 2018, avec l'annonce par le CNC de la division par trois des aides à la numérisation (2,8 millions d'euros par an au lieu de 9). Il n'en fallait pas plus pour susciter l'inquiétude et le courroux des grands propriétaires de catalogues de films (TF1 Studio, Gaumont, Pathé, SNC/SND, StudioCanal), qui ont mis de côté leurs rivalités historiques pour fonder ensemble le Syndicat des catalogues de films de patrimoine (SCFP). « Les films en tant que tels, et leur restauration, constituent le carburant d'une machine fragile, métaphorise Yann Le Prado, président du syndicat et directeur du catalogue de StudioCanal. S'il est rationné, la machine va irrémédiablement freiner, puis »

À VOIR
Festival Lumière
du 12 au 20 octobre, à Lyon et dans son agglomération.
www.festival-lumiere.org

» caler. C'est très préoccupant, en particulier sur la vision qu'a le CNC de nos métiers et de notre mission de service public. »

Au CNC, on encaisse les critiques sans changer de cap : « Le budget 2019 du CNC est de 711 millions d'euros, dont environ 30 millions, soit plus de 4 %, consacrés aux missions patrimoniales. Par ailleurs, il faut souligner que la politique patrimoniale du CNC ne se résume pas au dispositif d'aide à la numérisation et à la restauration. » Et l'établissement public de rappeler son soutien plus que substantiel à la Cinémathèque française ou à la Cinémathèque de Toulouse, ou encore à LaCinetek, plateforme de VOD spécialisée dans la diffusion des films classiques. Pour trouver les millions qui font désormais défaut à la filière, le CNC l'invite à se tourner vers le mécénat. Encore faut-il que le patrimoine fasse partie de la stratégie de communication des donateurs... Après avoir œuvré pendant trente ans à la sauvegarde des classiques de Pierre Etaix, Jacques Tati, François Truffaut ou Jacques Demy, la Fondation Gan pour le cinéma a réorienté ses subsides (1 million d'euros par an) à l'intention exclusive des premiers films, sélectionnés sur scénario. « Permettre à des cinéastes débutants de démarrer correspondait davantage à l'image des assureurs, dont le métier consiste à prendre des risques », explique Dominique Hoff, déléguée générale de la fondation.

Avant d'ouvrir les cordons de la bourse, les mécènes, généreux mais pas totalement désintéressés (leur don est défiscalisé à 60 %), ont besoin de sentir une connexion avec le film à restaurer. L'industrie du luxe vient de faire son entrée dans le secteur, pour des raisons tant esthétiques que commerciales. Chanel a participé à la renaissance de *L'Année dernière à Marienbad* (1961), pour la simple raison que Gabrielle Chanel avait créé les robes portées par Delphine Seyrig dans le film d'Alain Resnais. Le motif peut être plus truculent : le parfumeur Francis Kurkdjian a redonné son panache au *Cyrano de Bergerac* de Jean-Paul Rappeneau, pour une concordance de nez... Parfois, les sentiments personnels s'en mêlent. Les films de Youssef Chahine ont été restaurés avec l'aide du chausseur Christian Louboutin, qui a des origines égypt-

L'an dernier, le CNC a annoncé diviser par trois les aides à la numérisation.



tiennes. Pour mettre en relation tous les acteurs de la filière, le Festival Lumière a lancé en 2013 le premier Marché international du film classique, qui accueillera cette année plus de quatre cents professionnels, contre cent vingt à ses débuts. Sa jeune directrice, Juliette Rajon, insiste sur l'importance de dynamiser le secteur : « Toute la profession est la bienvenue au Marché, du minuscule éditeur de DVD coréen aux gestionnaires des catalogues des studios hollywoodiens, des cinémathèques aux sites de streaming : on ne s'oppose à aucun canal de diffusion. Dans l'économie du cinéma de patrimoine, d'une faible rentabilité, les enjeux financiers n'ont rien à voir avec ceux du cinéma "frais", les gens sont tous des passionnés. À travers nos conférences et nos débats, nous voulons trouver, tous ensemble, des solutions. »

L'un des défis d'un secteur où la nostalgie joue un rôle clé consiste à rajeunir le public, souvent composé de cinéphiles qui ont l'âge d'avoir découvert *Ben-Hur* au Gaumont Palace. Redonner aux jeunes le goût des « vieux films », tout en s'adaptant aux nouveaux usages, voilà à quoi s'emploie LaCinetek, qui propose à ses treize mille abonnés dix classiques par mois pour 2,99 euros. « Une somme modeste, mais pour rappeler aussi que le cinéma, même vieux, a un prix », explique Jean-Baptiste Viaud, son délégué général, qui occupe un créneau laissé vacant par les chaînes du service public, où les rares films en noir et blanc sont diffusés au milieu de la nuit.

« Le problème n'est pas l'accès, c'est la proposition, renchérit Frédéric Bonnaud, directeur de la Cinémathèque française. Le type qui se réveille le matin avec l'envie de télécharger tout *Borzage* n'existe pas. S'il n'y a pas de geste de programmation, il n'y a pas de vision. » D'où la nécessité d'« événementialiser » pour attirer et renouveler le public. L'exposition De Funès, qui se tiendra au printemps prochain et a déjà fait hurler les puristes, n'a d'autre ambition que de « faire connaître la Cinémathèque à des gens qui n'auraient jamais eu l'idée d'y entrer », se défend Frédéric Bonnaud, admiratif du talent de Thierry Frémaux pour rendre le patrimoine aussi vivant. Les quatre cent vingt-quatre séances du Festival Lumière bénéficient en effet toutes d'une présentation par un invité (acteur, critique, historien...).

Alors que les films numérisés n'ont jamais été si abondants, la demande de curation se fait ressentir de façon encore plus prégnante. Vincent Paul-Boncour, fondateur de Carlotta Films, distributeur et éditeur de DVD spécialisé dans le patrimoine, entend lui aussi « rompre avec l'accélération du marché » pour « recréer du désir ». Pendant l'été 2018, son cycle Ozu avait attiré quarante mille spectateurs, succès devenu rarissime dans un milieu fortement concurrentiel. Il a choisi de renouveler l'opération l'été suivant. Et devant le nouveau plébiscite (vingt-cinq mille entrées), a pris la décision de passer des films d'Ozu tous les étés ! Dans un monde dominé par l'amnésie, répéter une fois par an cette « promesse avec les films », selon l'expression chère à Raoul Ruiz, ne peut décidément pas faire de mal ●